



Document assedic apres licenciement

Par grazoudjo

Bonsoir,

Je souhaiterai savoir si un employeur est en droit de conserver les documents nécessaires aux ASSEDIC après un licenciement.

Et quel article de loi du travail l'obligerait à transmettre ces documents dans les meilleurs delais

Cordialement

Par pat76

Bonjour

Quand avez-vous été licencié et pour quel raison, inaptitude, faute, ou pour raison économique.

Quelle était la durée de votre préavis, vous l'avez effectué ou la période est en cours?